



ACTION DES SALARIÉ-E-S DU SECTEUR ASSOCIATIF

Agora : un forum des associations pour faire oublier le manque de soutien des associations et la dégradation des conditions de travail pour les salarié-es des associations à Angers ?

Cette année, comme tous les 2 ans, les associations angevines seront à l'honneur au moment du salon Agora les 19 et 20 octobre prochain. On se félicitera très certainement de leur vitalité et du supplément d'âme qu'elles apportent à la cité. Mais l'on n'entendra certainement pas parler de la baisse généralisée des budgets associatifs lié au désinvestissement de la ville d'Angers, avec 5 % de baisse moyenne pour la seule année 2016, allant qu'à 10 % pour les maisons de quartier cette année tandis que la vidéo-surveillance ou d'autres choix politiques n'ont pas été marqués par les économies durant l'actuelle mandature.

Nous n'entendons pas parler des conséquences désastreuse pour les membres de ces associations, leurs publics et encore moins pour leurs salarié-es. Ces dernier-es étant sommé-es de s'estimer heureux-euses de travailler pour l'intérêt général, il est vu comme indigne qu'ils et elles revendiquent de bonnes conditions de travail et des salaires décents. Tout juste se donne-t-on la peine de leur expliquer comment aller faire financer leurs emplois par des entreprises privées et des multinationales en mal de redorer leur image.

C'est le cas par exemple, lorsque la ville d'Angers, en 2018, a dressé un tapis rouge à la fondation Vinci pour financer les actions associatives dans les quartiers populaires, alors que les financements publics baissaient. Il est ainsi transféré à la multinationale Vinci une partie du pouvoir de choisir quelles actions sont légitimes à être financées, ou non, dans les quartiers, plutôt qu'aux conseils de citoyens ou à la collectivité. C'est aussi là une politique d'accompagnement du désengagement de la ville par le secteur privé. La démocratie locale ne peut que pâtir de cette course à la privatisation des financements associatifs.

On ne parlera pas non plus du manque permanent de locaux associatifs à Angers empêchant les bénévoles de se réunir ou contraignant les salarié-es à travailler chez eux ou elles. La ville met si peu de locaux à disposition des associations du territoire.

Enfin au-delà de l'austérité budgétaire et des questions angevines, on ne parlera pas du changement de la place assignée aux associations dans la société et de ses conséquences. A

force de rationalisation entrepreneuriale, elles perdent petit à petit leur position de vecteur d'une citoyenneté construite par les gens et pour les gens. Elles sont appelées à devenir les supplétifs, à moindre coût, d'une action publique définissant seule l'intérêt général, en se gardant bien d'aller demander aux bénéficiaires ce qu'ils et elles en pensent.

La dernière pierre de cet édifice a été posée l'année dernière avec le Service national universel (SNU) expérimenté dans quelques départements, pas dans le Maine et Loire pour l'instant. Réunir pendant quelques semaines des jeunes dans une supposée mixité sociale, à grand renfort de discipline militaire et de salut au drapeau, devra désormais résoudre la question du vivre ensemble. Comme si on pouvait par une incantation républicaine gommer les inégalités sociales et territoriales qui s'aggravent d'années en années.

Pour quelques miettes budgétaires, de grandes fédérations, dites « d'éducation populaire » se sont muées en serviteurs d'un état considérant qu'il faut mater la jeunesse, celle des quartiers populaires et/ou celle des vendredi pour le climat. Pour elles, la « bonne citoyenneté » consisterait en une loyauté envers un état qui préfère supprimer l'ISF, détruire la sécurité sociale, le système de retraite et l'assurance chômage afin de permettre à quelques entrepreneurs de réaliser plus de profit.

Nous pensons au contraire que la citoyenneté doit être portée par une vision critique de la société donnant à chacun-e les clefs pour définir son avenir individuellement et collectivement, en tant qu'acteur-ric. Quitte à s'opposer au pouvoir lorsque ce dernier va contre leurs intérêts.

C'est pourquoi nous demandons :

1. que la ville d'Angers prenne ses responsabilités pour financer et accueillir le secteur associatif dans sa diversité, sans intervenir dans la définition de l'objet social des associations subventionnées et sans jouer les VRP de grands groupes privés, qui n'ont pas besoin de l'énergie de nos élu.e.s pour se faire de la publicité.
2. que les associations angevines d'éducation populaire refusent de participer à leur filialisation par l'État sécuritaire et à la mascarade extrêmement onéreuse qu'est le SNU. A l'inverse, nous les invitons à revendiquer des subventions, au minimum à la hauteur de ce que devrait coûter la mise en place du SNU, pour financer des actions visant l'émancipation réelle des opprimées de notre société et la transition environnementale.

La section locale d'Angers d'ASSO-Solidaires : Action des Salarié·es du Secteur Associatif
Contact : Tanguy Martin : asso49@syndicat-asso.fr et martin.tanguy@gmail.com –
06 82 44 81 06